

## « Les essentiels QVT ». Le nouveau jeu de cartes du réseau Anact-Aract

***Dernier né de la gamme « Travail & Réalités », ce jeu pédagogique permet de manière simple et ludique de faire le point sur les actions en faveur de la Qualité de vie au travail conduites dans l'entreprise et de bâtir un plan d'actions pour progresser.***

Le jeu *Les Essentiels QVT* s'adresse aux TPE-PME qui souhaitent initier une démarche QVT de manière pragmatique, ainsi qu'aux consultants et formateurs qui les accompagnent.

Il permet à un groupe de joueurs représentant différentes fonctions dans l'entreprise (direction, salariés, managers, représentants du personnel) d'identifier les actions qui contribuent à la qualité de vie au travail. Les joueurs peuvent rapidement faire le point sur les mesures qui fonctionnent, déjà, celles qu'il faudrait poursuivre ou encore les nouvelles actions à envisager.

« *En s'appuyant sur les 32 cartes qui illustrent chacune des actions essentielles pour développer la Qualité de Vie au Travail dans l'entreprise, les joueurs pourront faire un état des lieux de la QVT et initier un plan d'actions,* » explique Ségolène Journoud, chargée de mission co-conceptrice du jeu.

Conçu avec l'Aract Pays de la Loire en déclinaison de « [l'outil de pilotage dynamique QVT](#) », le jeu est aussi un support de sensibilisation utile pour soutenir le dialogue social et professionnel au sein de l'entreprise.

Commercialisé au tarif de 30€ TTC, il est en vente exclusivement sur [anact.fr](http://anact.fr).



Le jeu de cartes *Les essentiels QVT* fait partie de la gamme de jeux Travail & Réalités : des jeux ludo-pédagogiques, conçus pour mettre en œuvre dans l'entreprise les méthodes d'amélioration des conditions de travail éprouvées par le réseau Anact-Aract.

### Contacts Presse :

Catherine Guibert - [c.guibbert@anact.fr](mailto:c.guibbert@anact.fr) - 04 72 56 13 38

Aurélié Descours - [a.descours@anact.fr](mailto:a.descours@anact.fr) - 04 72 56 13 39

*Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'usager et performance.*